

Faute de moyens, cela ne pourrait être réalisé par l'initiative privée. Notre Direction Générale de la Statistique est la seule qui puisse créer et éditer une pareille Revue.

L'idée de cette Revue, énoncée au Bureau du Conseil Supérieur de Statistique et mise en délibération de concert avec l'administration de la Direction Générale de la Statistique, a eu, heureusement, l'appui bienveillant de M. le Ministre du commerce, de l'industrie et du travail, auquel le comité de rédaction se permet d'exprimer à cette place toute sa reconnaissance.

La Revue, dont nous proposons aux lecteurs le premier fascicule, comprendra :

- a) des articles traitant des questions théoriques et méthodologiques du domaine de la statistique;
- b) des études sur des questions scientifiques, éclairées par des données statistiques, et des aperçus analytiques des statistiques officielles publiées.
- c) des rapports, des protocoles et des plus importantes décisions du Conseil Supérieur de Statistique;
- d) des communications du domaine de la science statistique et sur les importants événements survenus dans la vie des institutions statistiques à l'étranger et chez nous;
- e) des bibliographies, critiques, etc.

A côté de l'interprétation des données statistiques et des questions méthodologiques, dans chaque fascicule on donnera une partie tabellaire qui contiendra :

- a) des statistiques complètes distinctes,
- b) des tableaux explicatifs ou annexés au texte.

On fera des résumés succincts en français des articles et aperçus analytiques qui présentent certaine importance, et dans la partie tabellaire on donnera la traduction française des titres et des en-têtes.

En mettant la base de cette édition périodique, le comité de rédaction est fermement convaincu qu'elle répondra à un besoin urgent et contribuera au développement et à l'approfondissement des recherches statistiques dans notre pays.

Sofia, 1 juin 1929.